

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1905)

Heft: 50

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reine, mais qui ont, elles aussi, leur passé, leurs souvenirs et leurs gloires, qui ont aussi leurs vieilles pierres, leurs vieux murs aimés comme des reliques de famille. Elles aussi sont livrées aux maîtres maçons ignares, qui râclent et démolissent devant l'autorité endormie ou inconsciente. »

Dès lors, la Société des Peintres et Sculpteurs suisses s'honorera, pensons-nous, si elle prenait l'initiative de la réunion d'un Congrès, qu'on appellerait par exemple : *Congrès international d'Esthétique*, ou *Congrès international de la Beauté*, et où seraient traités les deux grands points suivants :

A) Lutte contre l'enlaidissement des villes et paysages d'Europe.

B) Moyens propres à développer le goût et la culture de l'art dans toutes les classes sociales.

9° Enfin, dès aujourd'hui, dans cette assemblée générale de notre Société, celle-ci pourrait, comme premier acte du programme que nous nous proposons de réaliser, adresser le communiqué suivant à la presse :

« La Société des Peintres et Sculpteurs suisses, dans son assemblée générale annuelle du dimanche 12 juin 1904, à Neuchâtel, émet le vœu que le peuple suisse, ainsi que les autorités cantonales et fédérales, l'aident dans la lutte qu'elle se propose de soutenir, contre l'enlaidissement incessant des villes et paysages suisses. »

A. TRACHSEL.

Communications du Comité Central.

Consultation des Sections sur la question de la Présidence et du Comité central,

La consultation ouverte à ce sujet n'ayant pas fourni une première fois de résultat décisif, le Comité central avait, dans le précédent numéro du journal, prié les sections de lui envoyer de nouvelles réponses, soumettant à leur choix les trois propositions suivantes qui restaient en présence, soit :

1° La convocation d'une assemblée de délégués chargée du choix d'un candidat à la présidence (proposition de la section de *Zurich*).

2° Le maintien en fonctions, sans son ex-président, du Comité central actuel, qui continuerait à diriger la Société, à s'occuper des affaires courantes et de la publication du journal, jusqu'à la prochaine Assemblée générale (proposition des sections de *Berne*, *Munich*, *Valais* et *Neuchâtel*).

3° Candidature de M. Max Girardet, et, en cas de refus de celui-ci, offre à la section du Tessin de prendre le Comité central (proposition de la section de *Lucerne*).

Toutes les sections sans exception ont répondu à l'appel

du Comité central, qui a procédé le 1^{er} février au dépouillement de leurs réponses. En voici le résultat :

Les sections, à l'unanimité, se rallient à la 2^{me} proposition, soit le maintien en fonctions du Comité central actuel, jusqu'à la prochaine Assemblée générale qui élira un nouveau président.

La plupart des sections adhèrent à cette proposition sans autre commentaire. Deux sections, par contre, celles de *Berne* et de *Bâle*, se préoccupant avec raison de l'avenir, joignent à leur vote des propositions ou des avis concernant l'élection du futur président à la prochaine Assemblée générale.

La section de *Berne* écrit entre autres :

Nous émettons le vœu que les délégués soient convoqués un mois avant l'Assemblée générale, afin qu'ils puissent s'entendre sur le choix, et présenter à l'Assemblée un candidat dont on soit sûr qu'il acceptera une nomination.

La section de *Bâle* écrit :

Nous avons décidé de proposer M. Hans Wieland à Munich, à la présidence centrale ; car, d'après une conversation avec un membre de notre section, M. Wieland ne serait pas opposé à une candidature, et la lettre de lui publiée au N° 49 du Journal n'est pas considérée par nous comme un refus.

Pour rester conforme aux Statuts, M. Wieland serait incorporé à la section de Bâle, ainsi que les autres membres du futur Comité central. Le Journal serait publié à Munich.

En attendant, se conformant au vote unanime de la Société, le Comité central fera son possible pour mériter dans sa tâche provisoire la confiance que les artistes suisses veulent bien lui témoigner.

LE COMITÉ CENTRAL.

Commission des Beaux-Arts.

Conformément à l'offre obligante du Département fédéral de l'Intérieur, le Comité central a prié les sections de lui envoyer leurs propositions pour le remplacement de trois membres sortants de la Commission fédérale des Beaux-Arts. Les propositions de toutes les sections nous sont parvenues. En voici la liste :

Bâle propose MM. Bürger, de Goumois, Lendorff, Schill et Mangold.

Berne propose MM. Hodler, Baumgartner, Emmenegger, Amiet, Bieler et Giacometti.

Fribourg propose MM. Hodler, Emmenegger et Bieler.

Genève propose MM. Rehfous et Estoppey.

Lausanne propose MM. Rehfous, de Saussure et Hodler.

Lucerne propose MM. Hodler, Bouvier et Reymond (Maurice).

Munich propose MM. Hodler, de Saussure, Trachsel et Reymond (Maurice.).

Neuchâtel propose MM. Rehfous, Bouvier et Reymond (Maurice.)

Paris propose MM. Reymond (Maurice), Rehfous et Bouvier.

Tessin propose MM. Hodler, Bieler, Trachsel, Reymond (Maurice), Giacometti et Rehfous.

Valais propose MM. Bouvier, Gustave de Beaumont et Hodler.

Zurich propose MM. Bouvier, Rehfous et Estoppey.

On remarquera que ce vote n'est pas entièrement régulier. Plusieurs sections n'ont pas compris que, d'après l'appel qui leur était adressé, il s'agissait de proposer *trois noms* pour le remplacement de trois membres sortants, et il résulte un manque d'équilibre du fait que toutes les sections n'ont pas proposé le même nombre de noms. Le Comité central n'avait pas le temps de demander à nouveau aux sections des propositions, et il a été obligé, comme la chose pressait, d'envoyer tel quel à Berne le résultat de ce vote, qui n'est d'ailleurs pas, on le sait, un vote d'élection, mais de simple consultation.

Voici ce résultat :

Sont proposés, les noms de MM. :

Hodler, peintre,	section de Berne,	par 7 sections,
Rehfous, peintre,	» Genève,	» 6 »
Bouvier, architecte,	» Neuchâtel,	» 5 »
Reymond (Maurice),		
sculpteur,	» Paris,	» 5 »
Biéler, peintre,	» du Valais,	» 3 »
Estoppey, peintre,	» de Genève,	» 2 »
Emmenegger, peintre,	» Lucerne,	» 2 »
Giacometti, peintre,	» du Tessin,	» 2 »
de Saussure, peintre,	» de Münich,	» 2 »
Trachsel, architecte,	» Genève,	» 2 »
Amiet, peintre,	» Berne,	» 1 »
Baumgartner, peintre,	» Berne,	» 1 »
Burger, peintre,	» Bâle,	» 1 »
de Goumois, peintre,	» Bâle,	» 1 »
Lehndorff, peintre,	» Bâle,	» 1 »
Schill, peintre,	» Bâle,	» 1 »
Mangold, peintre,	» Bâle,	» 1 »

Ce résultat a été transmis le 4 février 1905 par le Secrétaire central au Département fédéral de l'Intérieur.

Certaines sections, dans les lettres qui nous sont parvenues, expliquent et justifient leurs propositions :

La section de *Paris* « revendique énergiquement un délégué au sein de la Commission des Beaux-Arts, et a porté pour cela ses suffrages sur M. Reymond de Broutelles. »

La section de *Zurich* estime « qu'il est juste de remplacer les trois membres suisses français sortants par trois autres membres suisses français. »

La section de *Lucerne* nous transmet ses propositions par la lettre suivante qu'elle nous prie d'insérer :

Lucerne, le 31 janvier 1905.

Notre section, très contente de l'article « Quelques mots du Comité central » dans le dernier numéro, a décidé, dans sa séance d'hier, de retirer sa proposition concernant la nomination d'un président central, vu que maintenant on peut espérer que le Comité central actuel voudra bien avoir l'obligence de continuer ses fonctions.

Comme nouveau membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, nous proposons en toute première ligne M. *Hodler*. Notre section n'a absolument aucun préjugé, ni contre M. Rehfous, ni contre aucun autre artiste proposé, mais elle trouve que M. Hodler aurait depuis longtemps dû être membre de cette Commission. Lui avant tout autre !

Parmi les 11 membres, il n'y a qu'un seul sculpteur (M. *Heer*), et nous trouvons qu'il n'est que juste de proposer un deuxième sculpteur ; et comme la section de *Paris* n'est pas représentée dans la Commission, nous proposons M. *Reymond* (Maurice).

Pour remplacer M. *Jeanneret*, nous proposons M. *Paul Bouvier*.

Pour la section de Lucerne,

Le Président : Hans EMMENEGGER.

La section de *Genève* nous communique sur la question la note suivante qu'elle nous prie d'insérer :

La section de *Genève*, comme toutes les autres, a reçu avec une vive satisfaction l'invitation du Conseil fédéral à désigner des candidats à la Commission fédérale des Beaux-Arts, en remplacement des trois membres sortants, MM. Bonjour, L. Dunki et G. *Jeanneret*.

En même temps qu'elle a adressé ses remerciements à M. le Conseiller Forrer chargé du Département de l'Intérieur, délégué aux Beaux-Arts, elle lui a exprimé le vœu que l'usage soit maintenu de garder à *Genève* deux ou au moins un représentant, étant donné l'importance numérique de la section (68 membres).

Il est évidemment regrettable que les sections n'aient pas eu le temps d'échanger des vues sur la question. Il est à souhaiter qu'à l'avenir une entente préalable empêche l'éparpillement des voix, en sorte qu'une majorité aussi compacte que possible donne aux élus des sections les titres et l'autorité de vrais représentants des artistes. Cette manière de faire produirait le meilleur effet et faciliterait certainement la tâche, — c'est-à-dire le choix de l'Administration fédérale.

Les principes d'une représentation équitable des sections pourraient être fixés dès la prochaine assemblée générale; chacun section n'aurait ainsi, dans l'avenir, qu'à se conformer à la ligne de conduite adoptée.

En attendant, la section de *Genève* s'est vue dans l'obligation de défendre un droit très légitime, mais qui risquait fort d'être méconnu, si elle avait laissé au seul hasard le soin en informer nos autorités fédérales.

Pour la section de Genève,

le Vice-président : Maurice BAUD.

Nous apprenons au dernier moment, par les journaux, que le Conseil fédéral a nommé membres de la Commission des Beaux-Arts, MM. Vuillermet, Hodler et Reinhardt.